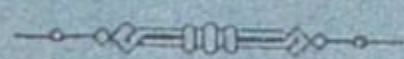


Leg 24 moderno 2°

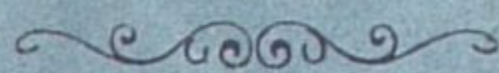
1825

UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

BEYROUTH (Syrie).



FACULTÉ ORIENTALE



PROSPECTUS ET PROGRAMME SOMMAIRES.



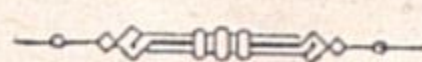
IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Beyrouth

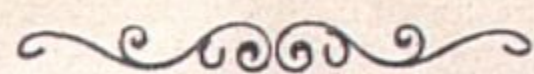
1904.

UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

BEYROUTH (Syrie).



FACULTÉ ORIENTALE



PROSPECTUS ET PROGRAMME SOMMAIRES.



IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Beyrouth

1904.

HTCA

U/Bc LEG 24-2 n°1825



1>0 0 0 0 6 4 0 5 2 6

UVA. BHSC. LEG 24-2 n°1825

UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

BEYROUTH (Syrie).

FACULTÉ ORIENTALE

PROSPECTUS ET PROGRAMME SOMMAIRES.

BUT ET ORGANISATION GÉNÉRALE.

Sollicitée, à plusieurs reprises et de différents côtés, à créer des cours supérieurs de langues et de littératures orientales, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a fondé, en 1902, une FACULTE ORIENTALE accessible au public européen. Les rapports de plus en plus fréquents de l'Occident et de l'Orient, l'importance qu'ont prise de nos jours, dans les domaines les plus divers, les études orientales, la recommandation expresse et réitérée, faite par le Saint Siège, de cultiver désormais ces études avec plus de zèle et d'ardeur que par le passé,— toutes ces raisons ont déterminé l'Université Saint-Joseph à entrer résolument dans cette voie de progrès, si utile à la religion et à la science.

Dès son entrée en exercice, la Faculté Orientale a eu la satisfaction de voir ses cours fréquentés par un auditoire sympathique et varié. Dans le nombre sans cesse croissant de ces auditeurs, indigènes et étrangers, elle trouve aujourd'hui la preuve sans cesse renouvelée que son institution comblait une lacune et répondait aux vœux exprimés.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen de son programme, la Faculté Orientale s'adresse à l'ecclésiastique déjà formé ou en voie de formation qui, dans un but particulier, voudrait s'adonner aux études orientales, aussi bien qu'à l'étudiant, à l'homme du monde, qui désirerait s'initier à ces mêmes études, préparer une carrière scientifique ou professionnelle, et acquérir sur les

hommes et les choses de l'Orient cette connaissance qu'un séjour un peu prolongé dans ces pays peut seul assurer d'une façon, à la fois, rapide et efficace. Pour réaliser ce but dans la mesure la plus large possible, la Faculté s'est donné une organisation qui lui permet de joindre la pratique à la théorie, l'application concrète à l'enseignement doctrinal.

L'étude de la langue arabe est à la base de l'enseignement. Langue capitale dans le domaine oriental, d'une richesse et d'une structure telles, que sa possession facilite et garantit, à la fois, l'acquisition raisonnée de tous les autres idiomes sémitiques ; langue toujours vivante, également répandue en Syrie, en Palestine, en Egypte, en Mésopotamie, dans l'Afrique septentrionale et dans d'autres contrées, l'arabe est nécessaire ou utile non-seulement à l'orientaliste de profession ou au philologue, mais encore à l'historien, à l'exégète, à l'archéologue, à l'interprète consulaire, au voyageur et jusqu'au commerçant lui-même. Tout en réservant à chacune des branches principales de l'Orientalisme sémitique la place qui lui revient de droit dans son enseignement actuel et à venir, la Faculté Orientale s'est fait un devoir de donner aux cours de langue et de littérature arabes une importance et une multiplicité, dont l'avenir montrera la fécondité.

DURÉE DES ÉTUDES.

Les cours de la Faculté sont répartis sur une durée de trois années d'enseignement consécutives. Ils sont gradués de façon à faciliter, dès le début, l'initiation et l'orientation des étudiants les plus étrangers aux études orientales.

Les cours des deux premières années constituent par eux-mêmes un ensemble, dont peuvent se contenter ceux des candidats qui ne disposent que d'un temps restreint.

L'année scolaire commence le 11 Octobre et se termine fin Mai.

Les cours sont suspendus : depuis la veille de la Noël, à midi, jusqu'à l'Epiphanie; du Jeudi-gras au Mercredi des cendres, à mi-

di; pendant la quinzaine de la Semaine-Sainte et de Pâques; les deux jours qui suivent le dimanche de la Pentecôte; enfin, les jours de fête de précepte et la fête du Sacré-Cœur.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis à suivre les cours de la Faculté, le candidat doit :

1°— en faire la demande écrite au Chancelier de la Faculté, en spécifiant la classe d'auditeurs à laquelle il désire appartenir ;

2°— être muni d'un certificat (diplôme universitaire, gymnasial, etc.) attestant qu'il a fait les études secondaires : copie de cette pièce est jointe à la demande d'admission ;

3°— joindre à la dite demande un extrait de son acte de naissance.

CLASSES D'AUDITEURS.

La Faculté admet deux classes d'auditeurs: les auditeurs réguliers pour deux ou trois ans, et les auditeurs libres.

Les auditeurs réguliers assistent à tous les cours obligatoires; ils sont libres d'assister à tous les autres cours.

Les auditeurs libres n'assistent qu'aux cours de leur choix.

INSCRIPTIONS & BIBLIOTHÈQUE.

Tout auditeur régulier prend une inscription annuelle, dont le montant est fixé à 200 francs. Deux versements de 100 Francs ont lieu, l'un à la rentrée des cours, l'autre au 1^{er} Mars suivant.

Les auditeurs libres prennent autant d'inscriptions distinctes que de cours à suivre. Le montant annuel de chacune de ces inscriptions est fixé à 20 francs par heure hebdomadaire de cours. Il est également versé en deux parts et aux mêmes époques.

L'accès à la Bibliothèque Orientale de la Faculté n'entraîne aucun supplément d'inscription. Il peut être obtenu, à toute époque et par tous les auditeurs, sur demande personnelle adressée

au Chancelier de la Faculté. Seuls, les auditeurs avancés, qui justifient de leur dessein de préparer une thèse ou une publication scientifique, sont admis à la section manuscrite de la Bibliothèque.

PROGRAMME SOMMAIRE DES COURS

Cours Obligatoires

ARABE CLASSIQUE : 3 ans.	<i>en 1^{re} année</i> : Eléments de la grammaire. Chrestomathie. Exercices pratiques de version orale et écrite. <i>en 2^e année</i> : Grammaire complète. Etude grammaticale et littéraire d'auteurs. Exercices pratiques de traduction et de composition. Histoire sommaire de la littérature. <i>en 3^e année</i> : Philologie. Etudes spéciales d'auteurs. Etudes d'histoire de la littérature. Composition arabe.
SYRIAQUE : 2 ans.	<i>en 1^{re} année</i> : Eléments de la grammaire. Chrestomathie. Exercices pratiques de version orale et écrite. <i>en 2^e année</i> : Grammaire complète. Exercices pratiques de traduction. Etude grammaticale et littéraire d'auteurs.
HÉBREU : 2 ans.	<i>en 2^e année</i> : Eléments de la grammaire. Chrestomathie. Exercices pratiques de version arabe et écrite. <i>en 3^e année</i> : Grammaire complète et comparée. Exercices pratiques de traduction. Etude philologique d'un texte biblique suivi.
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE ORIENTALES : 3 ans.	<i>en 1^{re} année</i> : Géographie historique de l'Orient classique. <i>en 2^e année</i> : Histoire ancienne de l'Orient. <i>en 3^e année</i> : Etudes spéciales d'histoire et de géographie.

ARCHÉOLOGIE *en 2^e année* : Généralités.
ORIENTALE :
2 ans. *en 3^e année* : Etudes spéciales.

Tous les auditeurs réguliers assistent aux cours énumérés ci-dessus. Ils doivent encore faire un choix entre les cours suivants :

ARABE *en 1^{re} année* : Dialecte de Syrie.
DIALECTAL : *en 2^e année* : Compléments du cours de 1^{re} année.
3 ans. Exercices pratiques de conversation.
 en 3^e année : Dialectologie comparée. Exercices
 pratiques, oraux et écrits.
COPTE : *en 1^{re} année* : Eléments de la grammaire. Chres-
 tomathie.
2 ans. *en 2^e année* : Compléments. Etudes pratiques
 grammaticales et littéraires.
ANTIQUITÉS *en 1^{re} année* : Epigraphie et antiquités romaines.
GRÉC.-ROMAINES *en 2^e année* : Epigraphie et antiquités grecques.
3 ans. *en 3^e année* : Institutions antiques.

OBSERVATIONS : 1°/ Des facilités spéciales sont accordées, sur demande, à tout auditeur qui désirerait suivre parallèlement un des cours secondaires d'arabe classique au collège de l'Université Saint-Joseph.

2°/ Les étudiants désireux d'accorder un temps plus considérable à l'étude pratique de l'arabe classique et dialectal peuvent encore, dans ce but, s'entendre avec des répétiteurs indigènes faisant partie du personnel enseignant de l'Université.

3°/ Des excursions et voyages d'étude, entièrement libres et facultatifs, sont organisés en faveur des auditeurs de toute classe, qui désirent compléter ou développer pratiquement sur le terrain l'étude théorique de l'archéologie, de l'épigraphie et de la géographie orientales.

4°/ Le français est la langue ordinaire de l'enseignement. Pour les auditeurs avancés, les cours d'arabe peuvent être faits en cette langue.

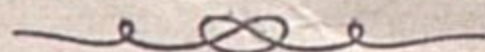
EXAMENS ET DIPLOMES

A la fin de la 3^e année, un *Diplôme de fin d'études* est délivré à l'auditeur régulier qui a subi avec succès un examen portant sur la totalité des cours suivis.

Le même diplôme peut être accordé, sur demande, aux auditeurs réguliers des deux premières années, qui, par leurs connaissances antérieures et leurs études complémentaires à la Faculté, justifient de leur capacité à subir le même examen.

Un diplôme spécial de *Docteur de la Faculté Orientale* est institué en faveur de tout candidat, qui, après avoir obtenu le premier diplôme, présente et soutient une thèse écrite.

Beyrouth, le 15 Avril 1904.



Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au R. P. CATTIN, *Chancelier de la Faculté Orientale*.

Les étudiants étrangers à Beyrouth, qui désireraient bénéficier des avantages du séjour dans une maison de famille, sont priés de le spécifier dans leur demande d'admission.

Г.В.А. ИЖС. СЛС. 24-2 п.1825

